



TILLOY les Mofflaines

Le bulletin
d'info
Octobre 2018

Un village aux portes de la ville



Sommaire



Page 2 : Le mot du Maire

Page 3 : Les nouvelles communales

Page 6 : Les travaux

Page 8 : La jeunesse

Page 11 : Retour sur les manifestations

Page 15 : Les infos pratiques

Page 17 : Les manifestations à venir

Le Mot du Maire

L'été 2018 a tiré sa révérence pour laisser place à l'automne qui s'installe tout doucement. Été qui aura été marqué par des conditions météorologiques exceptionnelles, conséquence du réchauffement climatique. Un été marqué par quelques événements de joie, de partage et de tristesse.

- L'équipe de France de football championne du Monde pour la seconde fois qui nous remplit d'allégresse et de fierté

- La fête communale du 14 juillet éblouissant au cours duquel les convives (ils étaient plus de 120) ont pu apprécié un succulent repas dans le cadre magnifique et champêtre du Manoir.

- La disparition brutale de Philippe Rapeneau, Président de la Communauté urbaine. Philippe était un homme attachant, profondément engagé et dévoué pour " son Arrageois". Il voulait en faire un territoire où il fait bon vivre. Nous avons perdu un homme d'une grande valeur et de conviction. Je tiens personnellement à lui rendre ici un hommage. Merci Philippe pour tout ce que tu as fait pour notre commune, et pour ta Communauté urbaine.

- La disparition des suites d'une longue maladie de Jocelyn Houque, jeune président du club de tennis de table de Tilloy. Jocelyn vivait à fond sa passion du tennis de table et avait obtenu avec le club de Tilloy de très bons résultats.

- Et la disparition de Notre doyen, Marcel Albertier, et de son épouse.

Difficile de faire la transition entre ces événements et la vie de notre commune. Il me faut pourtant vous faire part de certaines informations importantes :

- En premier lieu, l'annonce par Messieurs Cottigny et Leroy, respectivement Vice-Président et Président du Département, de la réalisation en 2023 du contournement de notre commune. Dossier attendu par certains, critiqué par d'autres et sur lequel je ne manquerai de vous tenir informé de son avancement.

- En second lieu, le report par Pas-de-Calais Habitat du projet d'aménagement de l'ancien site du centre équestre.

- En troisième lieu, la grande satisfaction d'apprendre que notre Festimanoir a été sélectionné par la Région dans le cadre de l'appel à projets "Les jardins en scène", ce qui me conforte dans le choix de cette manifestation, laquelle demande à se développer dans sa forme actuelle.

Début septembre, nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école non sans avoir pu profiter des centres de loisirs tandis qu'une quinzaine d'ados profitaient d'un splendide séjour à la mer encadrés par deux agents municipaux. Je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble du personnel communal pour leur mobilisation et investissement au cours de cet été.

Côté travaux, l'automne permettra de lancer la rénovation du second étage du Manoir qui devrait accueillir une ludothèque.

Vous avez également reçu dans vos boîtes aux lettres les actions et services proposés par la commune ou le CCAS, offre qui se veut riche et variée et qui s'adresse à tout habitant quel que soit son âge. Aussi, je vous encourage à en profiter.

Comme vous pouvez le constater, l'été 2018 a été riche en événements. Place à l'automne avec comme point d'orgue , la commémoration du Centenaire de la première guerre mondiale. Je compte vous y rencontrer nombreux.

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer,

Le Maire
Didier MICHEL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2018 COMPTE-RENDU

Le conseil municipal, s'est réuni le 03 juillet 2018 en séance publique, à 19 heures 30, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier MICHEL, Maire.

Etaient présents : M M Didier MICHEL, Sébastien HUMEZ, Laurence ALBERTIER, Frédéric LHEUREUX, Pascale LECIEJEWSKI, Manuel DA SILVA VINHAS, Morgane DELY, Maud VERMERSCH, Philippe CREPIN.

Excusés : M M Audrey LEFEBVRE qui donne procuration à Madame Pascale LECIEJEWSKI, Dominique AUCREMANNE qui donne procuration à Monsieur Sébastien HUMEZ, Fabrice LHULLIER, Amélie CREPIN qui donne procuration à Madame Morgane DELY, Alain PAVY, Maryse CAUWET qui donne procuration à Monsieur Philippe CREPIN.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, a :

- approuvé le compte rendu de la réunion précédente (unanimité)
- adopté la décision budgétaire modificative n°1 (onze voix pour, 2 abstentions : Mme Maryse CAUWET, Monsieur Philippe CREPIN),
- attribué une subvention exceptionnelle au TFC (onze voix pour, 2 abstentions : Mme Maryse CAUWET, Monsieur Philippe CREPIN),
- ajouté des règles d'absence aux accueils collectifs de mineurs du mercredi après-midi, des petites vacances et des centres d'été, ajouté également des tarifs pour le mercredi (unanimité),
- fixé l'attribution et le tarif de vente du bois d'élagage des arbres du parc du Manoir dont le produit sera reversé au CCAS (unanimité),
- révisé les tarifs des opérations funéraires (unanimité),
- approuvé le rapport de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (.C.L.E.C.T).
- validé l'allégement du prix de cession de l'ancien centre équestre, consécutivement à la confirmation par l'E.P.F du projet de Pas-de Calais Habitat (unanimité),
- organisé le concours des maisons fleuries (unanimité).

Notre école

C'est sous un soleil estival que nos enfants ont repris le chemin de l'école.

Les services périscolaires et techniques avaient tout mis en œuvre pour que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions.

Des améliorations sont à noter :

Cette année, le contrat de restauration scolaire a été renégocié ainsi nous répondrons aux obligations réglementaires nous imposant un taux de 20% d'aliments bio.

Le dispositif « un fruit à la récré » a été revisité et sera amélioré avec une plus grande variété de produits. De quoi permettre à nos enfants d'éviter les fringales et de manger avec une qualité améliorée.



L'Allocation de rentrée Scolaire

La Municipalité a décidé cette année encore de reconduire les aides de rentrée.



Un effort supplémentaire a toutefois été entrepris pour revaloriser le montant de ces aides en ciblant notamment les plus jeunes.

Accessible à tout enfant scolarisé y compris en étude supérieure, cette dernière peut vous être attribuée sous présentation d'un justificatif de domicile et d'un certificat de scolarité.

Les montants appliqués cette année se déclinent de la façon suivante.

- 55 euros pour les élèves scolarisés au collège.
- 75 euros pour les élèves scolarisés dans un lycée d'étude générale.
- 100 euros pour les élèves scolarisés dans un lycée d'études techniques.
- 100 euros pour les élèves scolarisés dans l'enseignement supérieur.

L'aide au chauffage



Le Centre Communal d'Action Sociale a quant à lui décidé de venir en aide aux plus démunis en portant l'aide financière exceptionnelle au chauffage (90 euros) pour les personnes âgées d'au moins 65 ans et dont les ressources sont inférieures à un certain seuil d'un montant de:

	Jusqu'à deux enfants	Trois enfants et plus
Ménage	18 869 euros	20 756 euros
Personne seule	12 528 euros	13 781 euros
Par personne supplémentaire	3 963 euros	4 359 euros

Si vous remplissez les conditions veuillez déposer une copie de votre avis d'imposition ou de non imposition auprès de nos services administratifs.

Le budget participatif 2018

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé au vote.

- 73 votes ont été recueillis
- 63 en faveur de l'installation d'une balançoire pour enfants porteurs de handicap. C'est donc ce projet qui a été retenu.

Nous allons donc procéder à la mise en concurrence des entreprises pour que ce projet voit le jour dès le premier semestre 2019.



Partenariat avec Haagen Dazs

Dimanche 2 septembre, le club Haagen Dazs avait jeté son dévolu sur le parc René Lefrère pour passer leur traditionnelle « journée développement durable ».

La journée débuta par la présentation du parc et des projets qui y ont été menés ou à venir.

Parents et enfants intégrèrent des ateliers de fabrication de nichoirs et d'hôtels à insectes constitués avec des matériaux de récupération (palettes, bouteilles en plastique...).

C'est autour d'un barbecue que les participants se remémorèrent cette belle journée.



Artis les modifications d'horaires



Nous avons été saisis de plusieurs réclamations relatives aux modifications des horaires de bus. Sensible à ces démarches, la Municipalité les a adressées à Artis, titulaire du réseau.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la réponse qui nous sera apportée.

les travaux

Travaux rue de Wancourt



Les aménagements paysagers de la rue de Wancourt programmés par la commune ont débuté depuis quelques temps. Gabions en alternance avec des poutres de bois marqueront le long du bois du parc René Lefrère. Le mois de novembre permettra d'effectuer les plantations qui agrémenteront cette rue à longueur d'année.

Il restera la problématique de l'aménagement de la rue de Wancourt au regard des nouvelles constructions. La municipalité a sollicité le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour réaliser cet aménagement. Ainsi tout dernièrement, s'est tenue une réunion de concertation avec les services du Département, de la municipalité, du CAUE et de la Communauté Urbaine d'Arras pour le projet d'aménagement de la rue de Wancourt. Il s'agit en effet d'une route départementale.

L'objectif recherché est de veiller aux aspects sécuritaires tout en privilégiant une entrée de commune paysagère en harmonie avec le bois du manoir et l'aménagement en cours. Les premières ébauches devraient être disponibles fin novembre.

Cour Au Bois

Après avoir pris en compte les remarques des habitants, voici l'esquisse de l'aménagement retenu qui se situera au bout de la rue des Seringats et derrière la rue des Genêts.

Un joli lieu de rencontre ouvert à tous. Les travaux débuteront en fin d'année.



Site du Jump Club



Les nouvelles dispositions réglementaires en matière de logement voulues par l'actuel gouvernement ont contraint toutes les sociétés HLM à reconsidérer leurs capacités de financement et leurs programmes de construction de logements sociaux. C'est tout particulièrement le cas pour le premier bailleur social de notre Département, Pas-de-Calais Habitat qui a dû revoir sa feuille de route.

Les impacts de ces mesures ne sont pas neutres pour notre commune, et notamment le projet de construction de 16 logements collectifs, un béguinage de 10 logements individuels et d'une cellule à vocation médicale sur l'ancien site du Jump Club. Projet confié à Pas-de-Calais Habitat et pour lequel le permis de construire avait été délivré en octobre 2017.

A sa demande, Didier Michel a reçu récemment le Directeur Territorial de Pas-de-Calais Habitat afin d'avoir un point très précis sur le calendrier de ce projet lancé depuis plus de 3 ans par la municipalité. Ce dernier a confirmé au Maire que le projet se ferait bien mais pas dans les délais pris initialement. Le directeur a avancé une réalisation pour 2023. Ce qui contraint alors la municipalité à solliciter un avenant à la convention avec l'EPF, propriétaire du terrain, mais aussi à étudier un plan B pour implanter, dans un autre local, la cellule à vocation médicale qui devait accueillir un médecin.

La volonté de la municipalité est toujours la même: éviter à tout prix que le site du Jump Club devienne une friche!

Le Bois du Parc

Depuis quelques années, la Municipalité s'efforce de valoriser le parc du manoir.

La partie boisée est un réel espace naturel protégé, qui ne subit que très rarement l'intervention humaine ce qui a permis à une faune sauvage de se développer (écureuils, oiseaux, lapins, etc)

Malheureusement, ce petit bois contient beaucoup de frênes atteints par la chalarose. Beaucoup d'arbres sont dangereux et nous obligent à fermer le parc à chaque coup de vent. Ces arbres sont également devenus dangereux pour le bois lui même.

Une gestion de la partie boisée va avoir lieu mi octobre avec l'abattage de 93 arbres qui ont été sélectionnés par un spécialiste.

Les travaux forestiers vont durer 15 jours. La partie boisée sera interdite au public. Mi novembre, une replantation va avoir lieu avec la plantation d'environ 150 arbres. Cette replantation sera effectuée avec des essences locales.

Nous allons donc replanter plus d'arbres que nous allons en couper. Le projet sera poursuivi sur l'autre partie du bois dans les prochaines années.



La jeunesse

Camp ados

Le camp adolescents « SUMMER DAYS » a eu lieu cette année à GASTES dans les Landes du 14 au 28 juillet.

Les jeunes ont pu profiter d'une nouveauté cette année, le transport en T.G.V. et pour certains une grande première le transfert en métro.

Sur place, les jeunes ont été logés en mobil home dans un camping 4 étoiles avec piscines, toboggans, et activités à gogo.

Pendant le séjour, ils ont pu s'initier au catamaran, à la planche à voile, au paddle et à l'accro-branche.

Ils ont également surmonté leur peur avec des activités extrêmes comme la catapulte, le jump XL...

La 2ème semaine pour les remercier d'un comportement exemplaire, ils ont fait de la banane et du canapé tractés.

Un séjour qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Je remercie mon animatrice Claire ANAYA pour son travail de qualité avec les jeunes ainsi que les jeunes pour leur très bon comportement.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

CINDY LHULLIER



Juillet 2018, un mois caniculaire... Mais qui n'empêche pas l'amusement des enfants ! Tout au long de ce mois, les enfants ont pu profiter d'un programme diversifié tel que des sorties à Loisparc à Aubigny Au Bac, à la piscine Daullé à Arras , au rando'rail à Nielles Les Blesquin... des séances d'accrobranche à la citadelle d'Arras, des séances de bowling et de laser Game... des activités manuelles, des jeux d'eau nécessaires pour se rafraichir...



Une nouvelle fois, un groupe a pu bénéficier de l'opération TER MER, direction MALO LES BAINS, ce qui en a ravi plus d'un ! Première fois qu'ils prenaient le train !

Les 6-8 ans ont pu découvrir les joies du camping à la ferme Saint Jean à Dainville où ils ont passé 3 jours-2 nuits tandis que les 9-13 ans sont partis à la découverte du cheval à l'espace équestre de Tilloy Les Marchiennes où ils y ont séjourné 3 jours-2 nuits également.

Tous ensemble, ils ont pu se rafraîchir lors de divers jeux d'eau mais surtout lors de notre grande sortie au parc d'attraction « LA MER DES SABLES » où ils ont pu profiter de plusieurs points d'eau et attractions dont on ne sort pas sec !

Pour clôturer ce merveilleux mois, les enfants accompagnés de leurs parents ont pu participer à notre grande soirée « VENDREDI TOUT EST PERMIS » dont les seuls mots d'ordre étaient : amusement, fou rire...

Un grand merci à tous les parents pour leur confiance !

Céline VUE, la directrice



Le centre d'Août :

C'est sous un soleil radieux qu'une quarantaine de petits Aoûtiens ont pu s'amuser pendant trois semaines sous le thème de la télévision.

Ainsi les enfants ont participé à des : « Top chef, Kohlanta, fort Boyard... » Pour leur plus grand bonheur. De plus étaient organisées des sorties : Funny park, une journée au parc Saint Paul, une autre à la mer et même un camping de 4 jours à Stella-plage pour une vingtaine d'enfants de plus de 6 ans. Ceux-ci sont rentrés bien fatigués mais HEUREUX !

Un grand merci à toute l'équipe d'animation !



Joëlle BERTIN



Un juste retour sur investissement



Souvenez-vous il y a à peu près quatre ans, nos enfants ont planté quelques arbres fruitiers. Aujourd'hui, ils ont récolté les fruits qu'ils vont pouvoir déguster.

Retour sur les manifestations

C'est une très belle édition et un excellent cru cette année.

Tout a débuté dans la cour de l'école vendredi 14 septembre à la sortie des classes. Les frères Jacquard donnèrent le ton jouant quelques morceaux d'un répertoire décalé.

Les membres de l'APE quant à eux offrirent un goûter aux enfants ravis. Deuxième acte au manoir, réception des nouveaux habitants, remise des prix des maisons fleuries, mise à l'honneur des jeunes ayant eu 18 ans cette année. Les associations quant à elles lancèrent la saison 2018-2109.

C'est au cours de cette cérémonie que Mme Viez reçut la médaille des mères de famille pour avoir élevé cinq enfants.

Cette cérémonie fut suivie d'un concert dans le parc du manoir. Les Frères Jacquard ré-enchantèrent pendant plus d'une heure bon nombre de tubes populaires.

Samedi, tout commença dans les rues de notre commune, une fanfare excentrique « The Brass Couss Band » mit de l'animation dans les rues et certaines maisons avant de rejoindre le parc René Lefrère.

Trois spectacles avaient lieu au cours l'après-midi. Les lecteurs publics nous firent apprécier des textes de toute nature. La compagnie Les Bonimenteurs amusa un public nombreux et enfin Shake Shake Shake tint en haleine un public conquis autour d'un spectacle burlesque de cadre aérien et de mât chinois.

Et pendant tout ce temps, neufs graffeurs professionnels et douze jeunes Tilloysiens décorèrent le parc de superbes motifs.

Rendez-vous l'année prochaine!





La soirée Moules-frites

C'est dans une salle comble que s'est déroulée la traditionnelle soirée moules frites de la ducasse. 250 personnes ont partagé ce moment de convivialité avec un repas exquis dans une ambiance de Feu.

Un grand merci à tous les bénévoles de l'Association Thibaut CAUWET, à ceux de Tilloy Animation et aux participants qui ont contribué à la réussite de cette superbe soirée.

Grâce à vous une fois de plus la devise de l'association a été respectée: « Amitié, Convivialité, Solidarité. Ce sont 3000 euros qui seront remis aux enfants malades »

Rendez-vous l'année prochaine en septembre pour la soirée spectacle de l'élection de Miss Cœur Solidaire

La Présidente Maryse CAUWET



Le 14 Juillet



Il y avait longtemps que l'on n'avait pas eu un week-end aussi ensoleillé pour la fête républicaine. En Témoinne la présence de nombreux Tilloysiens. La fête a débuté par le repas républicain dans le cadre bucolique du Manoir suivi de l'après-midi récréatif pour les petits et les grands : tir à la carabine et tir aux javelots, piscine à balles et structures gonflables.

Au vu de la sécheresse en cours, le lâché de lanternes fut annulé.

Le traditionnel feu d'artifice a clôturé cette magnifique journée !





les infos pratiques

Carte combattant

A compter du 1er janvier 2019 les personnes ayant accompli leur service militaire en Algérie dont la date est comprise entre Juillet 1962 et Juillet 1964 et ayant effectué une durée de 4 mois minimum peuvent prétendre à la carte du combattant et les avantages s'y rapportant.

Veillez Contacter votre mairie ou prendre contact avec le comité des Anciens Combattants de Tilloy Les Mofflaines à l'adresse suivante :

Monsieur Batier Roland, Président du Comité Tilloy-Beaurains au 03 21 23 39 92



Dégrèvement de la taxe d'habitation



Vous venez de recevoir ou allez recevoir dans vos boites aux lettres vos avis d'impôts concernant les taxes d'habitation et foncières.

A la suite de la réforme de la taxe d'habitation voulue par le Gouvernement, certains foyers ont bénéficié cette année d'une réduction de 30% de cet impôt.

Bonne nouvelle pour ces foyers, moins bonne pour les finances communales car ce sont des recettes de fonctionnement en moins. Le Gouvernement lors du vote de cette réforme s'est engagé à compenser à l'euro près cette perte de recette pour les communes. Nous serons très vigilants quand nous recevrons en début 2019 les dotations de l'Etat. En tout état de cause, si cette perte n'était pas intégralement compensée, nous serons alors contraints de rechercher des nouvelles pistes d'économies parmi nos dépenses de fonctionnement ce qui aurait alors un impact sur nos dépenses d'investissement.

Une chose est sûre: nous ne procéderons pas à une augmentation de la seule taxe que nous maîtrisons encore: la taxe foncière.

S'agissant de cette taxe, vous avez pu constaté dans la colonne Commune une variation de +1,31%. Celle-ci est due à la revalorisation opérée chaque année par la loi de finances votée par les parlementaires. Si vous regardez de plus près, vous observerez que le taux communal n'a pas varié, et ce depuis 2014.

Prélèvement à la source

Afin de répondre aux questions des contribuables sur le prélèvement à la source, le Ministère des Finances a mis en place un site internet et un numéro de téléphone : le 0811 368 368.

En 2019, année d'entrée en application du prélèvement à la source, le montant de l'impôt sur le revenu sera déduit chaque mois sur le bulletin de paie ou la pension de retraite. Ainsi, le paiement de l'impôt sera étalé sur douze mois et le décalage d'un an pour son paiement sera supprimé. Les contribuables n'ont aucune démarche à faire, sauf s'ils souhaitent opter pour l'individualisation du taux de prélèvement au sein de leur couple, ou pour sa non-transmission à leur employeur. Cependant, comme auparavant, une déclaration de revenus devra être déposée chaque année.

Pour répondre aux questions sur le prélèvement à la source, Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics rappelle que l'administration fiscale a mis à disposition un numéro national, le 0811 368 368, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19 heures. Attention, ce service est facturé 0,06 € par minute en plus du prix de l'appel. Afin d'éviter ces frais, il est possible de consulter le site internet dédié, "prelevementalasource.gouv.fr".

? ? ?



? ? ?

Le "Livres-service" prend ses quartiers d'hivers

Le "livres-service" installé l'année dernière place Armand DUVAL dans le cadre du budget participatif va prendre ses quartiers d'hivers.

A compter du 15 octobre ce dernier sera installé sous le préau de la mairie afin de le protéger des intempéries éventuelles de la saison hivernale.

Veuillez prendre note que celui-ci sera par conséquent accessible aux horaires d'ouverture de la Mairie à savoir de 8h30 à 17h00 du mardi au vendredi et à partir de 8h15 le lundi.



les manifestations à venir

VENDREDI 23 NOVEMBRE
LE MANOIR / TILLOY-LES-MOFLAINES

1^{ÈRE} PARTIE

DAVID CRANF

(Beat box/Claviers)



■ «Cranf est moteur-
aspirateur-interprète :
fils de pianiste classique
renversé par l'acid music
et le trip hop à s'en faire
péter le crâne» ! Mêler la
musique électronique ou
urbaine avec des chansons
aux textes exigeants et
une belle voix voilà un
exercice qui ne pouvait
nous échapper !

2^{ÈME} PARTIE

KATRIN WALDTEUFEL
CELLO WOMAN

(Violoncelle)



■ Katrin se fait
confidente décalée des
préoccupations d'un
quotidien qu'elle enchante
de sa fraîcheur, de sa
voix joliment perchée,
parfois sur le fil de ses
cordes, de sa complicité
avec Monsieur Cello, son
violoncelle.....

**Di
DOU
Da**

TILLOY
les Moflaines

LES DÉCOUVERTES DI DOU DA

La chanson française comme vous l'aimez : joyeuse,
intelligente, inventive, libre et populaire.
La chanson française à votre porte, dans un environnement
magnifique, chaleureux et convivial !

**DEUX ARTISTES
EN UN CONCERT**

VENDREDI 23 NOVEMBRE

MANOIR DE TILLOY-LES-MOFLAINES

ACCUEIL CONVIVAL à partir de 19h15
CONCERT à 20h

- Tout public **10 €**
 - Achat en mairie de Tilloy **7 €**
 - Adhérent DIDOUDA **7 €**
 - Allocataires RSA ou POLE EMPLOI **5 €**
- (Sur justificatif uniquement)

RÉSERVATION

Par mail : lesdecouvertes@didouda.net
Tél. 06 77 70 85 48

Accueil de la Mairie de TILLOY Les MOFLAINES

Réalisation graphique : GKKO - Communication



A l'occasion du centenaire de l'armistice le 11 novembre 2018, l'office de tourisme Arras Pays d'Artois organise une grande veillée pour commémorer tous les soldats tombés sur notre territoire et au-delà pendant la Grande Guerre. Cet évènement d'une ampleur unique aura lieu cet automne dans la nuit du 10 au 11 novembre.

L'idée est de rappeler que les soldats n'ont pas tous entendu les cloches sonner pour célébrer l'armistice. Le 10 novembre 1918, ils furent des dizaines de milliers à vivre ce qui allait être la dernière veillée d'armes de la Grande Guerre. En reprenant l'idée de la veillée, c'est tout le territoire qui va rendre hommage à ces soldats qui connurent l'enfer du premier conflit mondial du XXème siècle. Des bougies dite « tempête » seront allumées dans les sites pour marquer la vivacité de notre souvenir. Toutes ces lumières symboliseront la paix.

Sur notre commune, quatre cimetières sont concernés : Houdain Lane, Bunyan's cemetery, Gourock Trench, British's cemetery . 400 bougies les illumineront..

Ce projet fédérateur d'une ampleur unique ne pourra prendre forme sans vous : habitants, écoliers, associations, sportifs, aînés...

Nous lançons un appel aux volontaires pour éclairer ces bougies, merci de vous manifester directement en Mairie (contact@tilloylesmofflaines.fr, ou au 03 21 73 50 07).

Un rassemblement dans les cimetières est prévu à compter de 17h00 le Samedi 10 Novembre.

Une retraite aux flambeaux avec lampions, en musique avec une harmonie à pied est prévue au retour du cimetière Bunyans rue de Wancourt.

Puis rassemblement devant le monument aux morts pour un recueillement et un lâcher de lanternes.

Un pot de l'amitié avec une représentation de l'harmonie musicale se tiendra au Manoir.

C'est avec vous et grâce à vous que dans la nuit du 10 au 11 novembre 2018 nous nous souviendrons de ces jeunes gens qui ont combattu pour une certaine idée de la paix pendant la Première Guerre mondiale.

www.tilloylesmofflaines.fr

contact@tilloylesmofflaines.fr

03 21 73 25 75



Comité de rédaction : Didier MICHEL, Laurence ALBERTIER, Morgane DELY, Sébastien HUMEZ, Frédéric LHEUREUX, Audrey LEFEBVRE

Impression : Mairie de Tilloy-Les-Mofflaines

Conception : Fabien Reck mairie de Tilloy-Les-Mofflaines